

CONSOLIDER SON PROJET D'ENTREPRISE (FOAD)



Tout public de créateur souhaitant opter pour un régime autre que celui de la micro-entreprise



5 heures en moyenne en distanciel incluant la charge totale de travail



450 € net de taxes (possibilité de prise en charge selon votre statut)



Dates : à définir avec le stagiaire

PRE-REQUIS

Cette certification est destinée à tout public (demandeurs d'emploi, salariés, retraités en complément de revenus ...) ayant un projet défini et souhaitant créer une entreprise sous divers statuts (Entreprise individuelle, SARL, EURL, SASU, SAS ...) en optant pour un régime d'imposition fiscale réel ou simplifié à l'exception de celui d'imposition de la micro-entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir et choisir le statut juridique de son entreprise
- Élaborer un plan de financement et définir la trésorerie de démarrage (BFR)
- Définir un chiffre d'affaires prévisionnel
- Identifier le processus d'immatriculation de l'entreprise
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

CONTENU DE LA FORMATION

1- Définir et choisir le statut juridique de son entreprise

- La détermination de son statut en fonction de son projet et de sa situation personnelle

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



➤ ARTISANAT.FR

3006

Service & appel gratuits



- La connaissance des principaux statuts existants
- Les incidences fiscales, sociales et financières entre les différents statuts

2- Élaborer un plan de financement et définir la trésorerie de démarrage (BFR)

- L'identification des besoins nécessaires à l'activité
- Les premiers frais au démarrage
- Les perspectives de chiffre d'affaires potentiel
- La faisabilité du projet

3- Définir un chiffre d'affaires prévisionnel

- La clientèle et le marché envisagé
- Le positionnement concurrentiel
- L'estimation des charges envisagées
- L'évaluation de la rentabilité

4- Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation de l'entreprise

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

5- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



METHODE MOBILISEE ET MODALITES D'EVALUATION

- Inscription permanente auprès de votre CMA.
 - Formation accessible 24h/24 à distance via la plateforme www.eformation.artisanat.fr
 - Formation en e-learning en totale autonomie avec réalisation de nombreuses études de cas et exemples concrets. Vous pouvez suivre les séquences de formation à votre rythme sur une durée de 30 jours.
 - Accès à des ressources téléchargeables et capitalisables pendant la formation.
 - Tutorat pédagogique assuré par un référent CMA via la plateforme sous un délai de réponse de 2 jours ouvrés.
 - Assistance technique et fonctionnelle disponible via la plateforme www.eformation.artisanat.fr
 - Evaluation finale par une étude de cas écrite reposant sur des mises en situation professionnelles ou simulations
- Nos taux de certification sont consultables sur notre site internet

MODALITES DE LA FORMATION A DISTANCE

Disposer d'une adresse e-mail valide, d'une connexion internet, d'un ordinateur équipé d'un navigateur et de systèmes d'exploitation adaptés*

* Nos formations ont été conçues pour être visualisées à partir d'un ordinateur pour plus de confort d'utilisation. Le fonctionnement à partir d'un smartphone ou d'une tablette est possible mais ne garantit pas l'ergonomie nécessaire pour un apprentissage optimal ni l'accès à toutes les fonctionnalités ou ressources

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription est validée à réception du contrat de formation.
Votre CMA définit avec vous la date d'accès à la plateforme.

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de handicap, contactez le référent handicap de votre CMA

Référent handicap du site de formation : Annick ROUSSILLIAT –

02 54 08 80 03 - aroussilliat@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

CERTIFICATION

Formation certifiante et éligible au CPF



La formation donne lieu à une certification de CMA France.

La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu 3 compétences acquises et 3 partiellement acquises du référentiel de certification

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



► ARTISANAT.FR

3006 Service & appel gratuits



RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION auprès de votre Conseiller Formation

CHER (18)

CMA CVL – Site de Bourges
15 rue Henri Dunant
18000 Bourges
formation-continue.18@cma-cvl.fr
02 46 59 15 03

INDRE (36)

CMA CVL – Site de Châteauroux
31 rue Robert Mallet-Stevens
36000 Châteauroux
formation-continue.36@cma-cvl.fr
02 54 08 80 03

LOIR-ET-CHER (41)

CMA CVL – Site de Blois
16 rue de la Vallée Maillard
41000 Blois
formation-continue.41@cma-cvl.fr
02 54 44 65 67

EURE-ET-LOIRE (28)

CMA CVL – Site de Chartres
Site de formation continue
Rue Charles-Isidore Douin
28000 Chartres
formation-continue.28@cma-cvl.fr
06 19 93 78 20

INDRE-ET-LOIRE (37)

CMA CVL – Site de Tours
36-42 route de Saint-Avertin
37200 Tours
formation-continue.37@cma-cvl.fr
02 47 25 24 74

LOIRET (45)

CMA CVL – Site d'Orléans
28 rue du Faubourg Bourgogne
45000 Orléans
formation-continue.45@cma-cvl.fr
02 38 68 00 78 / 02 38 62 16 92

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire
N° de SIRET : 130 027 980 00015
N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Novembre 2025

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



► ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits

